

Actions

GRATUITES



Quels avantages ?

Air Liquide attribue **régulièrement^(a) des actions gratuites à tous ses Actionnaires.**

Une attribution d'actions gratuites à raison de 1 action gratuite pour 10 détenues est prévue pour juin 2022.

FAIRE CROÎTRE VOTRE NOMBRE D' ACTIONS... ET LES DROITS AU DIVIDENDE !

Pour tous les Actionnaires, l'attribution d'actions gratuites permet de voir **son portefeuille s'étoffer dans le temps.** Outre la distribution d'environ 55% de son résultat net sous forme de dividendes, Air Liquide reverse une partie de ses réserves^(b) aux Actionnaires sous forme d'actions gratuites en proportion du nombre de titres déjà détenus.

BÉNÉFICIEZ DE 10% D' ACTIONS GRATUITES EN +

Si vous détenez vos actions au nominatif depuis plus de deux années civiles pleines, la prime de fidélité vous donne droit à une **majoration de + 10% sur le nombre d'actions gratuites distribuées lors des opérations d'attribution^(c)** (voir la Fiche Pratique «Prime de Fidélité»).

Par exemple, lors de la distribution en 2019 d'une action gratuite pour 10 détenues: Tout Actionnaire qui détenait 100 actions au nominatif avant le 1^{er} janvier 2017 en a reçu 11 (=10+1) nouvelles, soit **une supplémentaire** grâce à la **prime de fidélité.**

CALCUL DES ROMPUS

Si le nombre d'actions que vous détenez n'est pas un multiple de la parité de l'opération d'attribution, vous recevez **directement sur votre compte en banque** une somme correspondant à **la valeur de la fraction d'action** ne pouvant être distribuée, appelée «rompu».

Un exemple calculé à partir de la parité de l'opération de 2019 :

Je détiens 307 titres en portefeuille. Je reçois donc 30 actions gratuites (1 action gratuite pour 10 actions détenues) et 0,7 rompus dits «ordinaires». Parmi ces 307 actions, 205 bénéficient de la prime de fidélité: je reçois donc 2 actions gratuites supplémentaires (1 action gratuite supplémentaire pour 100 actions détenues) et 0,05 rompus dits «majorés» issus de la prime de fidélité. Les deux types de rompus **ne sont pas fongibles.**

Zoom

VOS AVANTAGES PRÉSERVÉS

Les actions gratuites ont les mêmes caractéristiques que les actions dont elles sont issues :

- prime de fidélité,
- durée de détention,
- droit de vote,
- droit au dividende.

Bon à savoir

L'attribution d'actions gratuites s'opère **compte par compte** ainsi, si vous possédez des titres sur un compte-titres ordinaire et dans un PEA par exemple, il n'y a pas de fongibilité des rompus. L'attribution d'actions gratuites s'opère également **mode de détention par mode de détention**, il n'y a donc pas de fongibilité des rompus pour vos titres détenus «au nominatif administré» et vos titres détenus «au porteur».

(a) 9 distributions d'actions gratuites au cours des 20 dernières années.

(b) Parts des résultats nets antérieurs non distribués.

(c) Selon les conditions prévues par les statuts d'Air Liquide.